



**CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES ET AB**

ETAT DES LIEUX

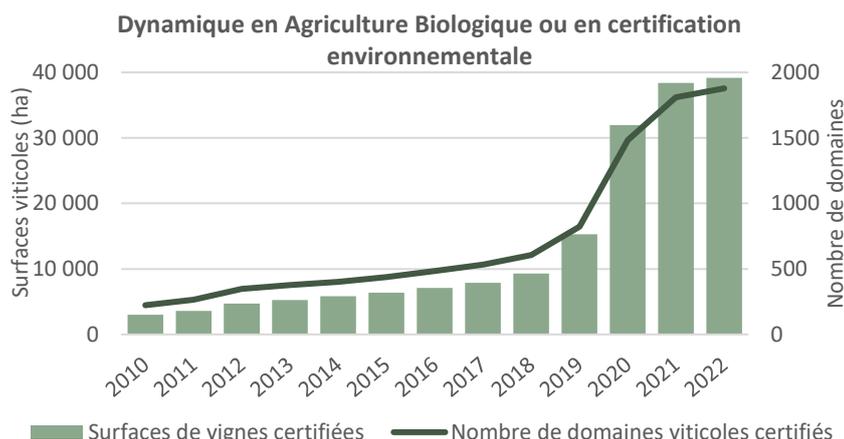
► Repère: Agriculture Biologique et Certifications environnementales pour le vignoble du Val de Loire sur le périmètre total des 8 départements suivants: 85, 44, 49, 79, 86, 72, 37, 41, pour la récolte 2022.

## Pour la récolte 2022, 80% des surfaces et 70% des domaines du Val de Loire sont engagés en agriculture biologique ou en certification environnementale

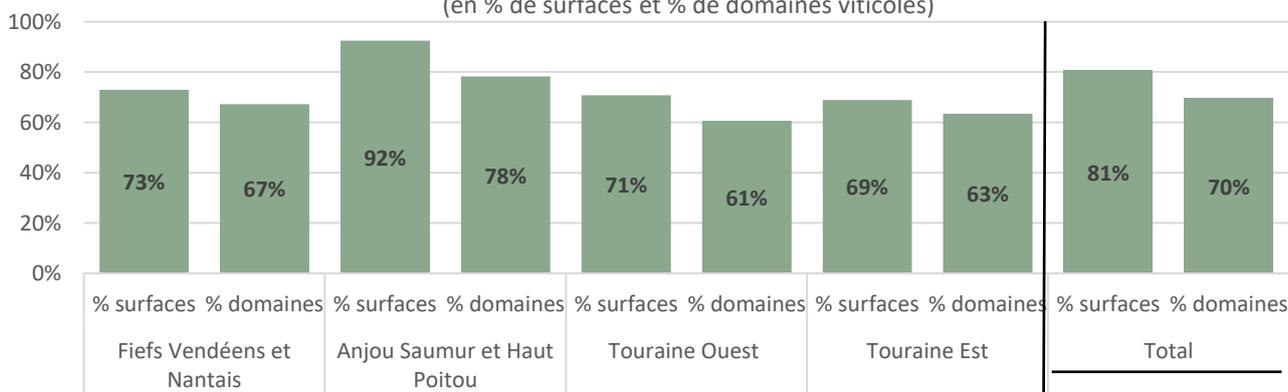
Après les fortes croissances de 2019 à 2021, la dynamique de certification se poursuit en 2022 (+820 ha et +68 domaines vs 2021) pour atteindre 70% des domaines viticoles et 81% des surfaces.

Pour la récolte 2022, 1 878 domaines viticoles (**70% des domaines viticoles**) sont engagés en Agriculture Biologique (AB) ou en certification environnementale pour une surface de 39 188 ha (**81% des surfaces**).

Cette dynamique dans notre vignoble s'explique par l'essor continu de l'Agriculture Biologique et de la certification HVE.



**Agriculture Biologique ou Certification environnementale par vignoble en 2022**  
(en % de surfaces et % de domaines viticoles)



Notre objectif :

- Objectif Plan Filière Vin national = 50 % des exploitations engagées en agriculture biologique ou en certification environnementale d'ici 2025. Dès 2021, le Val de Loire a dépassé cet objectif.
- Objectif Plan Filière Vin Val de Loire 2030 = 100 % des exploitations engagées en agriculture biologique ou en certification environnementale d'ici 2030.

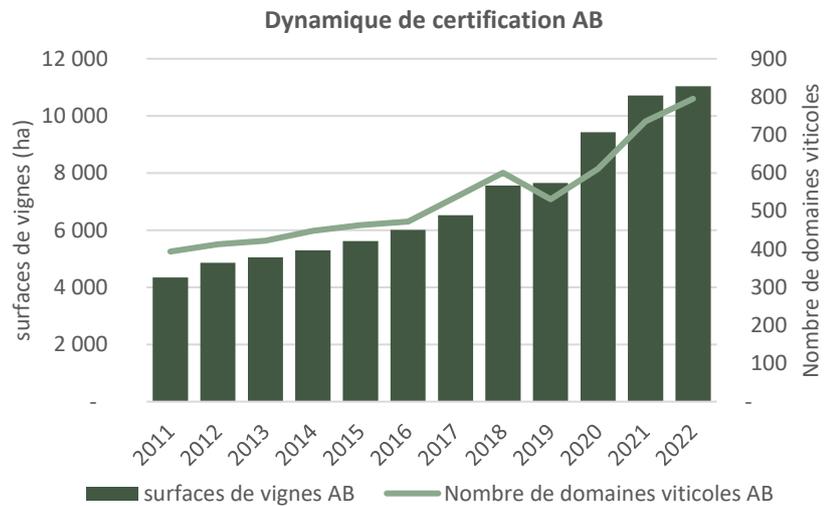
## Zoom sur l'Agriculture Biologique : 29% des domaines et 23% des surfaces sont certifiées en Agriculture Biologique

Les domaines viticoles recensés en Agriculture Biologique sont issus des annuaires de l'Agence Bio, qui regroupent les domaines certifiés ou en cours de certification AB, en application de la réglementation européenne et française, sur l'ensemble du système de production, par un organisme certificateur agréé.

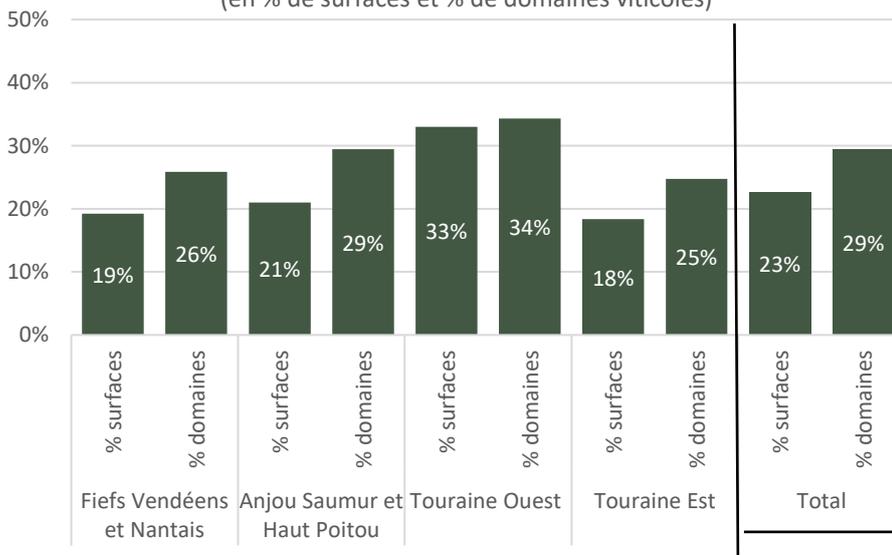


Sur les 8 départements, en aval du Loir-et-Cher et jusqu'aux Fiefs Vendéens et au Nantais, près de 800 domaines sont certifiés Agriculture Biologique ou en cours de conversion (**29% des domaines viticoles**), pour une surface cultivée en AB de plus de 11 000 ha (**23% des surfaces de vignes**).

L'agriculture biologique poursuit son essor, avec une dynamique de certification AB qui s'est accélérée ces dernières années. **L'évolution des surfaces en agriculture biologique est de +44 % entre 2019 et 2022.**



### Agriculture Biologique par vignoble en 2022 (en % de surfaces et % de domaines viticoles)

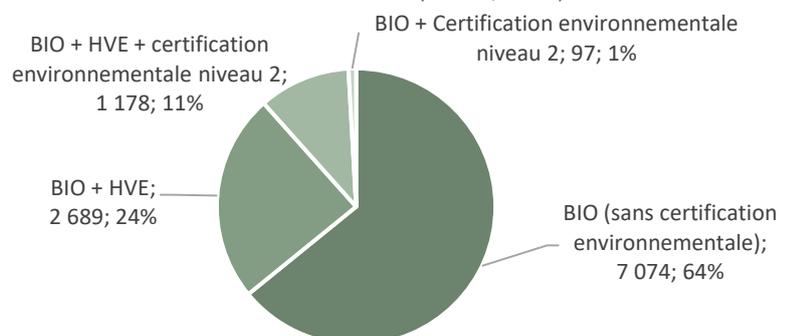


Tous les vignobles comptent plus de 1/4 des domaines certifiés AB en 2022, la proportion des domaines AB atteint 1/3 des domaines et des surfaces pour la Touraine Ouest (départements 37 et 72).

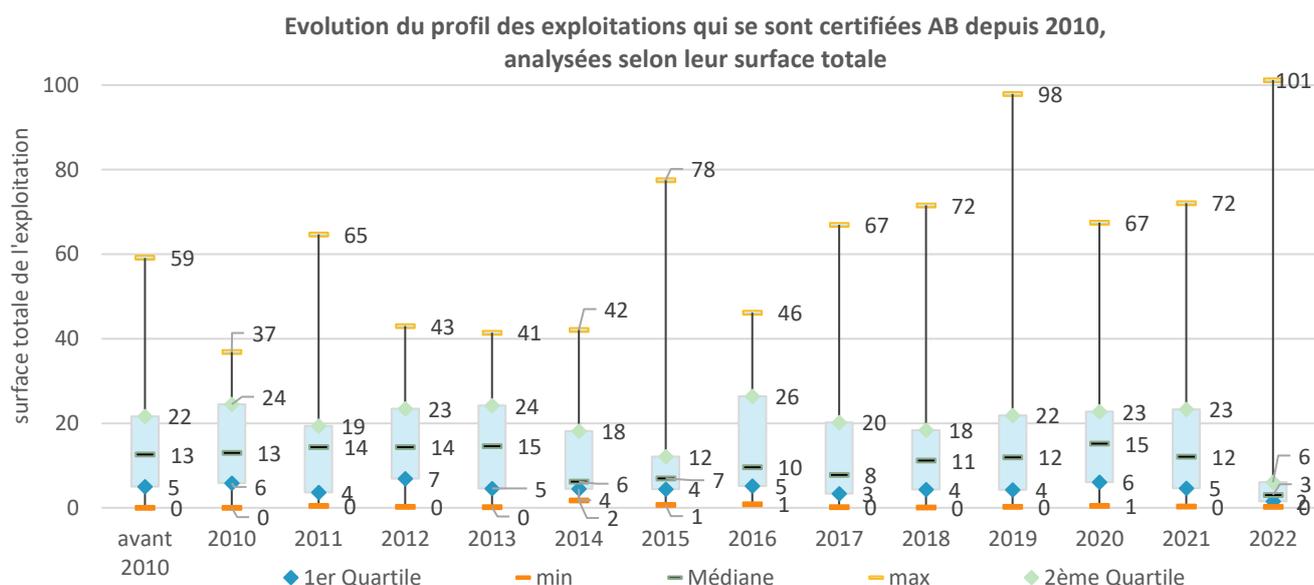
Au niveau national, l'Agriculture Biologique représentait en 2021 17% des domaines viticoles et 20% des surfaces du vignoble français.

Plus d'1/3 des surfaces AB sont également certifiées HVE ou Terra Vitis ou AgriConfiance. **Les surfaces qui sont à la fois certifiées AB et sous certification environnementale sont en forte croissance**, puisqu'elles ne représentaient que 22% des surfaces AB en 2020.

### Agriculture Biologique et certification environnementale (en ha ; en %)



Concernant les nouveaux domaines qui se certifient en AB, la surface de ces exploitations est globalement identique depuis 2010 : d'une surface médiane de 11 ha, allant de domaines de 1 ha à des domaines de 63 ha en moyenne pour ceux de plus grande superficie.



Ce profil est à l'image de celui de l'ensemble des exploitations ligériennes, qu'elles soient AB ou non : l'agriculture biologique n'attire ni les plus petits ni les plus grands domaines, mais la même diversité de taille d'exploitation que celle qui compose l'ensemble de notre vignoble.

### Zoom sur l'Agriculture Biodynamique : 10% des surfaces AB sont certifiées en Biodynamie

Les domaines viticoles recensés en Biodynamie dans le Val de Loire sont issus des domaines certifiés sous les labels Demeter ou Biodivin.

Pour être certifiés avec l'un ou l'autre de ces deux labels, les domaines doivent être certifiés en Agriculture Biologique selon la réglementation européenne. Les domaines viticoles recensés en Biodynamie sont donc a fortiori recensés également en AB.

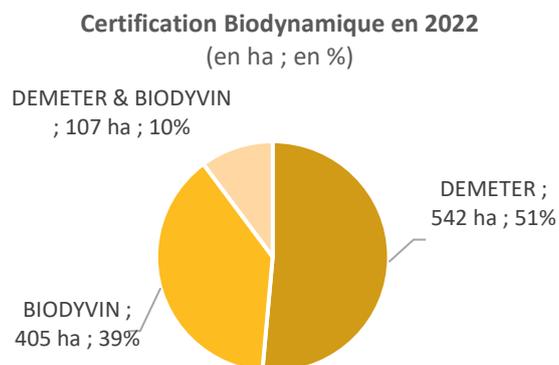


Sur les 8 départements, en aval du Loir-et-Cher et jusqu'aux Fiefs Vendéens et au Nantais, 57 domaines sont certifiés en Biodynamie selon les labels Demeter et Biodivin, pour une surface de plus de 1 054 ha : **7% des domaines AB et 10% des vignes AB en 2022 sont en biodynamie.**

L'ensemble du Val de Loire porte cette dynamique Biodynamie, avec ce poids proche de 10% des vignes AB cultivées en Biodynamie sur tous les vignobles de l'Est de la Touraine à la façade atlantique.

Sur l'ensemble de notre vignoble Val de Loire, **la biodynamie représente 2% des domaines et 2% des surfaces viticoles**, poids stable par rapport à 2021.

La certification Demeter se développe, elle représentait 38% des surfaces certifiées en Biodynamie en 2021 et représente 61% de ces surfaces en 2022.



**Zoom sur les certifications environnementales : En 2022, près d'1 domaine sur 2 et 2/3 des surfaces sont engagés en certification environnementale**

En Val de Loire, les domaines viticoles engagés dans une certification environnementale regroupent :

- Les domaines viticoles ayant obtenu la certification **Haute Valeur Environnementale HVE**  
Liste des exploitations ayant obtenu la certification HVE : <http://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-reconnaissance-officielle-de-la-performance-environnementale>
- ou une certification ayant reçu du ministère la reconnaissance au niveau 2 de la certification environnementale. En Val de Loire, il y en a 3 : **Terra Vitis Loire**, **AgriConfiance** (NFV01-007) de la Cave Robert&Marcel et **Bee Friendly** : <https://agriculture.gouv.fr/niveau-2-de-la-certification-environnementale-chiffres-cles-et-liste-des-demarches-reconnues>.



Pour information, l'agriculture raisonnée est un dispositif qui n'existe plus. Il a été remplacé par le dispositif de certification environnementale.

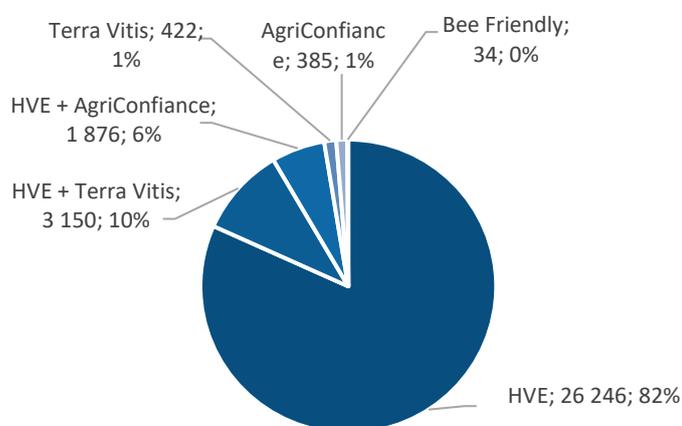
Pour aller plus loin : <https://techniloire.com/fiche-technique/la-certification-environnementale-quesaco> et <http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

Pour la récolte 2022, 1 236 domaines (**46% des domaines viticoles**) sont engagés dans une certification environnementale pour une surface de 32 114 ha (**66% des surfaces**).

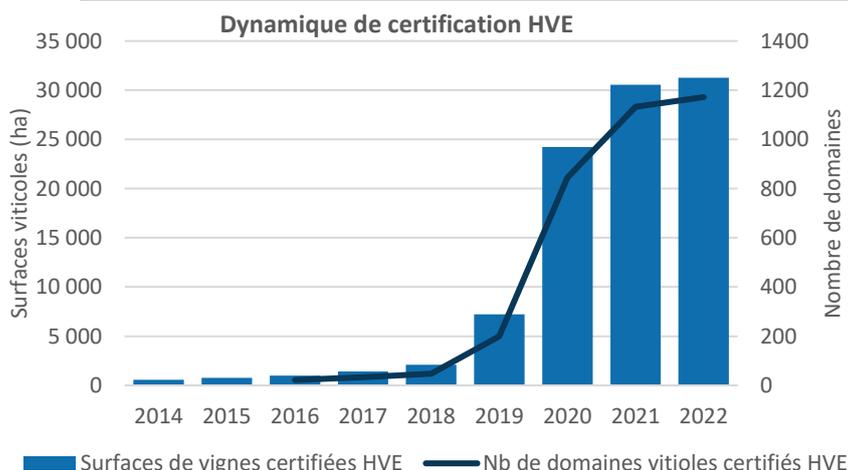
16% de ces surfaces sont multi-certifications environnementales (à la fois HVE et Terra Vitis ou HVE et AgriConfiance), poids stable par rapport à 2021, alors qu'il était de 30% en 2020.

HVE prend de plus en plus de poids dans les certifications environnementales plébiscitées sur notre vignoble. Les certifications environnementales reconnues de niveau 2, par leur dynamique d'amélioration continue, facilitent l'atteinte du plus haut niveau de la certification environnementale : la certification HVE.

**Certification environnementale en 2022 en Val de Loire (en ha ; en %)**



**Zoom sur HVE : C'est avec HVE que le vignoble s'engage le plus dans la dynamique de certification environnementale : +332% des surfaces certifiées depuis 2019**



Concernant HVE, les quatre dernières années ont été marquées par une très forte dynamique de certification : +332 % des surfaces certifiées HVE entre 2019 et 2022. **En 2022, 64% des surfaces et 43% de nos domaines viticoles sont certifiés HVE** (vs 52% des surfaces et 38% en 2021). A l'échelle nationale, 23% des domaines viticoles étaient certifiés HVE en 2021.



Cette synthèse est réalisée par la Chambre Régionale des Pays de Loire, la Chambre Régionale de Centre Val de Loire et InterLoire à partir d'un recensement à l'échelle de l'exploitation  
**Sources** : Agence Bio, Douanes, Ministère de l'Agriculture, Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, Terra Vitis Loire, Cave Robert&Marcel, InterLoire  
**Contact** : Marie GASNIER, direction de la Prospective, InterLoire (m.gasnier@vinsvaldeloire.fr)